

La « région de l'Ivindo » dans la stratégie économique de la France impériale au Gabon 1886-1924

Moutangou Fabrice Anicet
Université Omar Bongo
Département d'histoire et archéologie
imenu4@yahoo.fr

Résumé :

Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, les puissances impérialistes occidentales, la France en particulier, se lancent à la conquête de l'Afrique équatoriale envisagée sous le pseudonyme de « terra incognita ». Si le franco-italien Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905), à la suite de nombreux autres Européens avant lui, initie ses pérégrinations au nom de la France à partir de l'estuaire du Gabon, d'autres, à l'image d'Henry Morton Stanley (1841-1904), un Anglais au service de Léopold II (roi des Belges), après avoir sillonné le centre de l'Afrique, oriente ses recherches vers le bassin du fleuve Congo. La rencontre glaciale entre les deux hommes sur la rive droite du fleuve Congo en 1880 sonne le début des luttes d'influence occidentales dans le bassin du Congo (*Screamble for Africa*)⁹³. À l'initiative du Chancelier allemand Otto Von Bismarck, la Conférence de Berlin (1884-1885) qui s'en suit, en plus d'ignorer les droits des Africains, définit les conditions de l'occupation de l'espace et fait de la Belgique, à travers son roi, le garant de la libre circulation des hommes et des marchandises sur le fleuve au détriment de la France. Frustré, Pierre Savorgnan de Brazza se tourne vers le Gabon, le fleuve Ogooué et la région de l'Ivindo. Dans l'esprit de l'explorateur, la colonie c'est d'abord le Gabon, l'artère principale de circulation l'Ogooué et la région de l'Ivindo est envisagée comme la pourvoyeuse des produits naturels devant alimenter un grand circuit commercial de l'*hinterland* vers la côte ». Dès lors, toute la politique coloniale de l'explorateur au Gabon s'articulera autour de la région de l'Ivindo, envisagée comme un vaste grenier susceptible d'inciter le capital privé à y investir d'importantes capitaux. Si l'avènement des grandes compagnies concessionnaires au Gabon et Congo français en général (dès 1893) matérialise sur le terrain le dessein de De Brazza, l'importance de la région de l'Ivindo et des Hommes qu'elle abrite va davantage s'accroître avec l'installation de la plus grande de ces entreprises privées, la Société Commerciale, Industrielle et Agricole du Haut-Ogooué (Société du Haut-Ogooué/SHO) dès 1893. Cet article s'articule autour de la région de l'Ivindo et son importance dans la stratégie économique de la France au Gabon. A partir de son instrument économique, la SHO, la France va essayer de tirer avantage des richesses naturelles de la région de l'Ivindo. Dans cette perspective, l'importance du fleuve Ogooué et ses principaux affluents (l'Ivindo, la Zadié, etc.) dans la circulation des produits et marchandises sera déterminante dans ce dessein impérialiste.

Mots-clés : Afrique, Gabon, Ogooué, Ivindo, SHO, Colonisation.

Abstract

In the second half of the 19th century, the Western imperialist powers, France in particular, set out to conquer equatorial Africa, which they dubbed "terra incognita". While the Franco-Italian Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905), following in the footsteps of many other Europeans before him, began his peregrinations on behalf of France from the Gabon estuary, others, like Henry Morton Stanley (1841-1904), an Englishman in the service of Leopold II (King of the Belgians), after criss-crossing central Africa, turned their attention to the Congo River basin. The icy encounter between the two men on the right bank of the Congo River in 1880 marked the beginning of Western struggles for influence

⁹³ Ruée vers l'Afrique

in the Congo Basin (Scramble for Africa). At the initiative of German Chancellor Otto Von Bismarck, the ensuing Berlin Conference (1884-1885) not only ignored African rights, but also defined the conditions for occupying the area, making Belgium, through its king, the guarantor of the free movement of people and goods on the river, to the detriment of France. Frustrated, Pierre Savorgnan de Brazza turned his attention to Gabon, the Ogooué River and the Ivindo region. In the explorer's mind, the colony was first and foremost Gabon, the main artery of circulation the Ogooué, and the Ivindo region was envisaged as the purveyor of natural products that would feed a major commercial circuit from the hinterland to the coast. From then on, the explorer's entire colonial policy in Gabon revolved around the Ivindo region, seen as a breadbasket likely to encourage private capital to invest heavily there. While the advent of the major concessionary companies in Gabon and the French Congo in general (as early as 1893) materialized De Brazza's plan on the ground, the importance of the Ivindo region and the people it sheltered was to grow further with the installation of the largest of these private companies, the Société Commerciale, Industrielle et Agricole du Haut-Ogooué (Société du Haut-Ogooué/SHO) as early as 1893. This article focuses on the Ivindo region and its importance in France's economic strategy in Gabon. Through its economic instrument, the SHO, France sought to take advantage of the natural wealth of the Ivindo region. From this perspective, the importance of the Ogooué River and its main tributaries (Ivindo, Zadié, etc.) in the circulation of products and goods will be decisive in this imperialist design.

Keywords: Africa, Gabon, Ogooué, Ivindo, SHO, Colonization.

Introduction

Au début des années 1860, la soif de découvrir des espaces sauvages afin d'y implanter le drapeau français pousse les représentants de la puissance publique française à se muer en explorateurs de circonstance. Dans cette course vers l'inconnu, le fleuve Ogooué et la région dite du « Haut-Ogooué » (Moutangou, 2013, p. 62) suscitent la convoitise. Mais c'est Pierre Savorgnan de Brazza, dans sa quête d'une route vers l'intérieur du continent, qui fera passer à la postérité le cours supérieur de l'Ogooué et la région de l'Ivindo. Cette dernière région, devenue la pierre angulaire du projet d'expansion de la France vers le Congo, a vu son importance croître tant dans l'imaginaire de Pierre Savorgnan de Brazza que chez les théoriciens de la colonisation.

Pourquoi et comment la région de l'Ivindo participe-t-elle au vaste projet impérialiste de la France en Afrique équatoriale et au Gabon en particulier ? Cette question centrale permet aussi d'interroger l'histoire et la géographie de cet espace afin de situer le lecteur sur ce qu'est en réalité la région de l'Ivindo au cours de la période considérée. En effet, comment peut-on déterminer une région de l'Ivindo au sein même du vaste ensemble géographique qu'était le « Haut-Ogooué colonial » ? Au premier abord, il apparaît clairement qu'il y a bien une région de l'Ivindo au triple point de vue hydrographique, géographique et humain au sein du vaste ensemble géographique appelé Haut-Ogooué. Nous pouvons aussi affirmer sans risque de nous tromper que la vitalité de la région de l'Ivindo a suscité d'innombrables espoirs chez les promoteurs de la colonisation économique du Gabon.

Fort de ce qui précède, notre analyse s'appuie sur un ensemble documentaire constitué d'une importante bibliographie portant sur les explorations et la colonisation du Gabon. Les publications tirées des récits de voyages de Pierre Savorgnan de Brazza ; les publications des historiens et géographes spécialistes de la colonisation, etc. ont été mis à contribution pour

l'élaboration de cette réflexion. Enfin, cette réflexion doit aussi aux informations tirées des archives d'époque.

Trois grandes séquences structurent cette réflexion. Dans un premier temps, il est question de déterminer les contours d'une région de l'Ivindo à l'intérieur du vaste ensemble géographique qu'était le Haut-Ogooué colonial. Ensuite nous analysons les contours de la participation de la « région de l'Ivindo » au projet impérialiste de la France au Gabon. Enfin, les conséquences socio humaines des projets impérialistes de la France dans la région de l'Ivindo seront abordées dans un dernier point.

I- La région de l'Ivindo : un espace dynamique au cœur du Haut-Ogooué colonial

Si l'on se fie aux archives officielles héritées des autorités coloniales françaises, le Gabon du milieu du 19^{ème} siècle se résumait à deux régions : Le Bas-Gabon appelé aussi Bas-Ogooué (Ambouroué Avaro, 1981) et le Haut-Gabon devenu Haut-Ogooué (Koumabila, 2015). La limite en ces deux entités était le fleuve Ogooué. Ainsi présentées, ces deux entités sont loin de refléter les réalités socioéconomiques voire humaines qui caractérisent chaque de ces régions. Dans la région du Haut-Ogooué colonial par exemple, qui s'étire de Ndjolé aux berges du fleuve Congo, il est difficile d'envisager un espace uni et homogène. Il s'agit plutôt d'un vaste ensemble géographique hétérogène qui, de Ndjolé à Mouloundou (Lastoursville actuelle), doit une partie de sa vitalité au fleuve Ivindo et aux groupes humains gravitant autour de la région de l'Ivindo.

1-La région de l'Ivindo et sa population, des acteurs majeurs de l'expansion française dans l'hinterland gabono-congolais

Cerner les contours géographiques de la région de l'Ivindo au 19^e siècle revient à interroger la littérature coloniale d'époque afin de déceler ses particularités par rapport au vaste ensemble qu'était le Haut-Ogooué colonial. À l'époque du Haut-Ogooué colonial, la région de l'Ivindo représentait d'abord un espace géographique et hydrographique composite structuré autour du fleuve Ivindo. Avec ses 570 km de long, l'Ivindo « est l'affluent le plus important de l'Ogowe. Avec ses affluents, la Mvung, la Djadie, le Djuah, la Muniangi, etc., l'Ivindo arrose tout le nord-ouest de la région » (Koumabila, 2015, p. 34). En suivant les mouvements des explorateurs selon une orientation ouest-est à partir de Ndjolé, l'espace géographique que nous appelons région de l'Ivindo présente des caractéristiques alliant forêts, savanes, massifs montagneux, etc. : « Aux montagnes, aux collines entièrement revêtues de forêts, succèdent de petits coteaux boisés à leur pied et dans les ravines, dont les bancs et le sommet sont couverts de hautes herbes » (Brazza, 1992, p. 54). Dans la même perspective, le géographe Roland Pourtier accentue sa description de la « région de l'Ivindo » en s'appuyant sur la présentation des zones humides et le relief :

Au nord-est, les plateaux de l'Ivindo sont dans une situation assez comparable, bien que les paysages diffèrent sensiblement. Leur accès à partir de l'Ogooué reste malaisé : le cours inférieur de l'Ivindo, coupé par des chutes impressionnantes, est impraticable. Quant aux plateaux, la circulation y est rendue difficile par l'importance des zones marécageuses : le niveau de base local, formé par le bief de l'Ivindo en amont de la dernière chute, n'est pas assez bas pour permettre un drainage efficace. Les grandes vallées marécageuses sont autant d'obstacles aux communications. (Pourtier, 1989, p. 31).

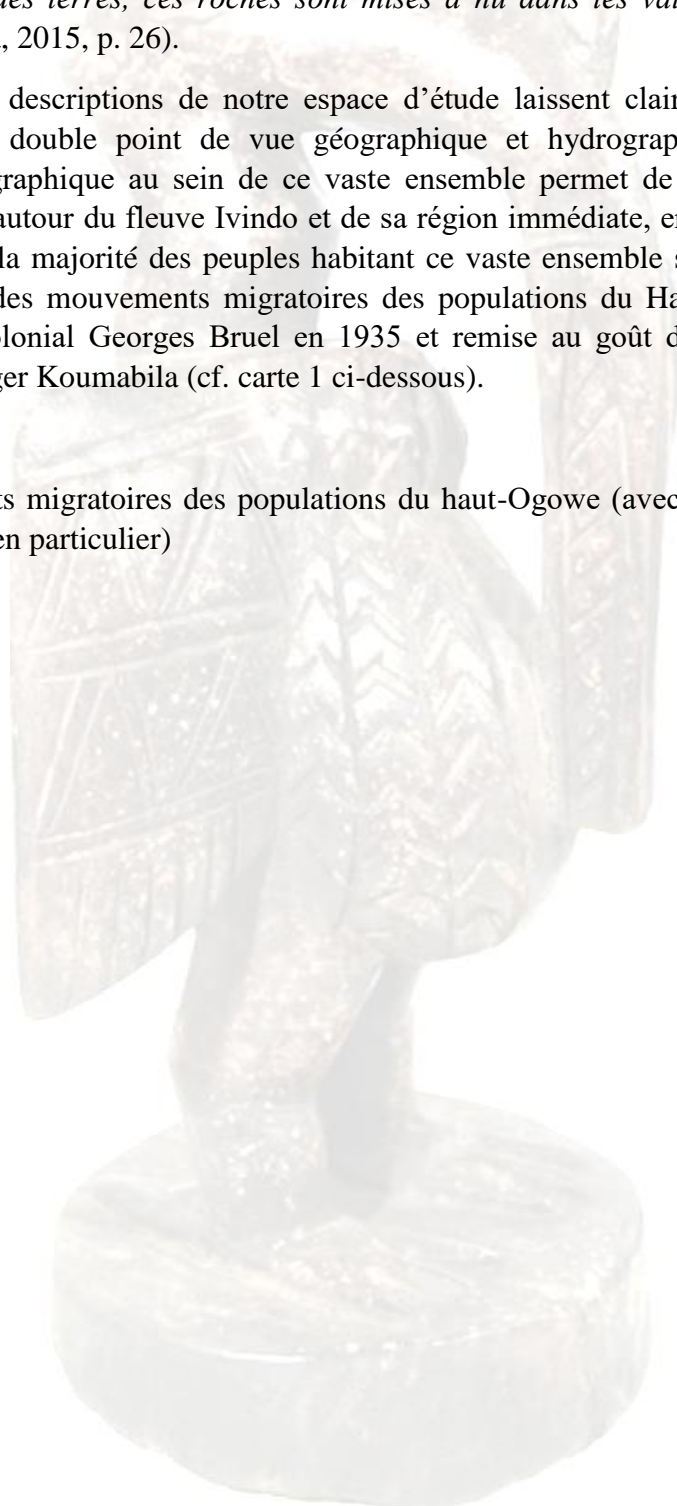
Quant à l'historien Juste-Roger Koumabila, il accentue la description de la région qui nous intéresse en se référant aux régions bordant la zone dite est-Gabon :

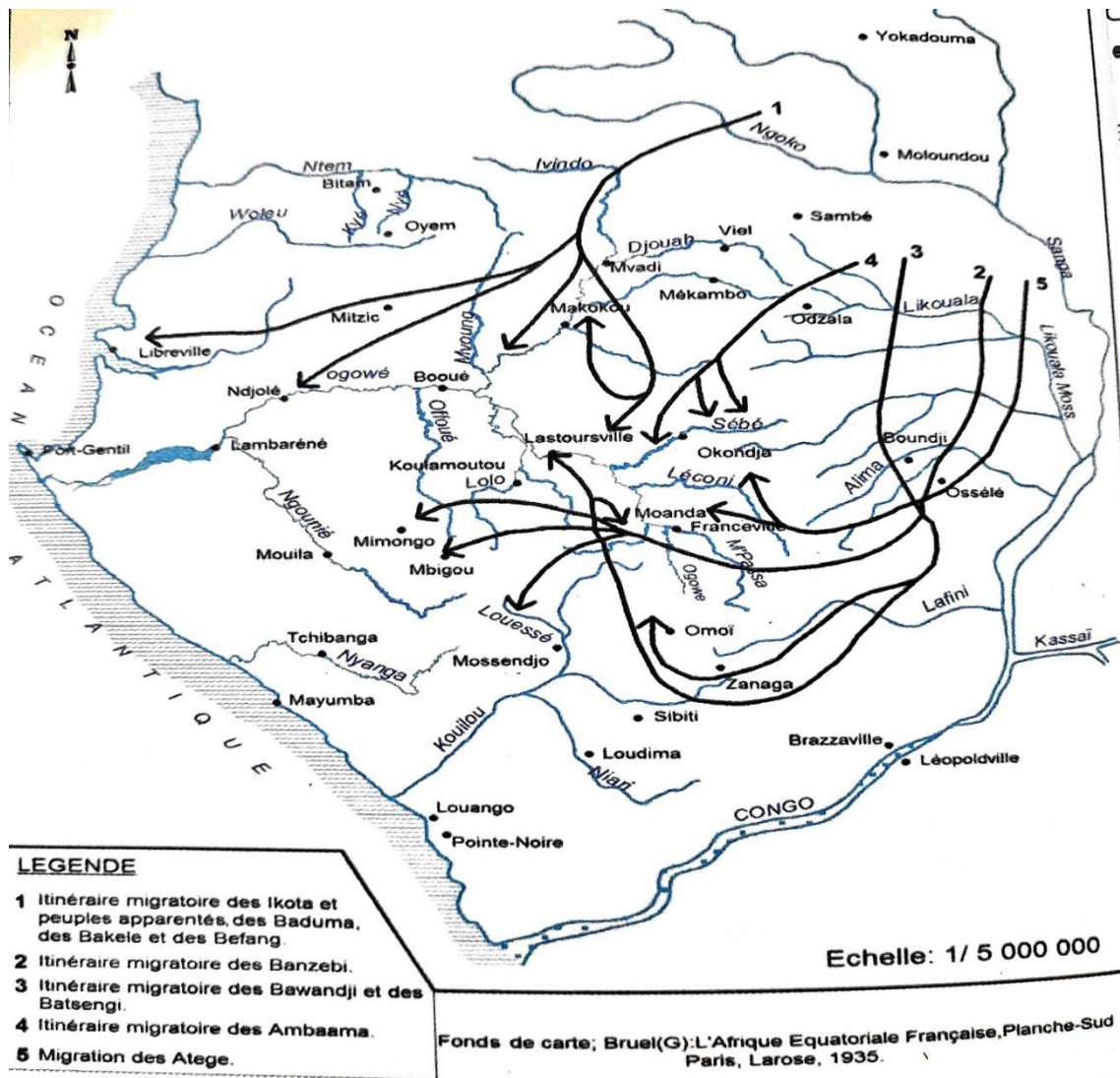
Affectant la forme d'un trapèze quelconque, limité par l'axe Boué-Mbigou à l'ouest, Boué-Mekambo au nord, Mbigou-Zanaga (au Moyen-Congo) au sud, et Zanaga-Mekambo à l'est, la région étudiée couvre une superficie de 80 à 100 000 km². Elle est traversée en son milieu par le fleuve Ogowe, qui coule du sud vers le nord et du centre du pays vers l'ouest [...]. L'ingénieur des mines Maurice Barrat [...] constata partout la présence des roches anciennes, granites et grès. Recouvertes de sol argileux à l'intérieur des terres, ces roches sont mises à nu dans les vallées des cours d'eau. (Koumabila, 2015, p. 26).

Ces brèves descriptions de notre espace d'étude laissent clairement apparaître une région éclatée au double point de vue géographique et hydrographique. Cependant, la distribution démographique au sein de ce vaste ensemble permet de soutenir l'idée d'une d'unité de destins autour du fleuve Ivindo et de sa région immédiate, envisagés ici comme le bassin originel de la majorité des peuples habitant ce vaste ensemble selon les informations tirées de la carte des mouvements migratoires des populations du Haut-Ogowe établie par l'administrateur colonial Georges Bruel en 1935 et remise au goût du jour par l'historien gabonais Juste-Roger Koumabila (cf. carte 1 ci-dessous).

Carte 1 :

Mouvements migratoires des populations du haut-Ogowe (avec l'itinéraire numéro 1 qui nous intéresse en particulier)





Source : J.-R. Koumabila (d'après les fonds de carte de Georges Bruel), *Un choix de liberté. La guerre de Wongo au Gabon (1928-1930)*, Yaoundé, 2015, p. 36.

Une brève analyse de la carte ci-dessus permet de soutenir l'hypothèse d'une région de l'Ivindo plus ou moins structurée autour des groupes humains ayant emprunté l'itinéraire 1. En provenance de l'actuelle République populaire du Congo, cet ensemble de peuple représenté ici par le chiffre 1 (Ikota, Badouma, Bakele, Befang, etc.) ont en commun le fait d'être rentrés dans l'espace gabonais par l'Ivindo, ils y sont tous séjourné avant de se reprendre sur une bonne partie du centre et de l'est du Gabon, en empruntant les voies d'eau que sont l'Ogooué et ses affluents. En investissant par exemple le cours supérieur de l'Ogooué, précisément entre Mouloundou et Ndjolé, ces groupes humains originaire de l'Ivindo y ont aussi diffusé certains traits de leurs civilisations au sein des peuples rencontrés sur leurs chemins et avec qui ils ont été en contact direct ou indirect. De ce point de vue, la région de l'Ivindo telle que nous l'envisageons dans cette analyse ne saurait se résumer aux stricts contours géographiques et hydrographiques. Une autre approche, un autre découpage, suivant la distribution de la population, les traits communs de civilisation, la langue voire la cosmogonie, etc. permet de soutenir l'idée d'une région de l'Ivindo encadrée dans le vaste ensemble qu'était le Haut-Ogooué colonial et dont les contours géographiques avaient pour frontière aval Ndjolé et frontière amont Mouloundou. Sur ce linéaire, la région englobait les points géographiques tels que Lopé, Boué, Makokou, Mvadi,

Mekambo, etc. Alors que la région dite Haut-Ogooué demeurait à peu près méconnue jusqu'aux années 1840, des petites excursions d'Occidentaux, des commerçants notamment, dès le milieu des années 1850, vont subitement mettre sous le feu des projecteurs les populations qui y vivaient.

2-Produits naturels et transport fluvial : les potentialités « ogivines » mises en exergue par Pierre Savorgnan de Brazza

L'un des traits caractéristiques des populations autour desquelles se structure la « région de l'Ivindo » telle que nous l'envisageons demeure sans conteste leur aptitude à naviguer sur les eaux troubles et truffées de rapide des fleuves qui irriguent ou qui bordent la région (Ogooué, Ivindo, Okano, Lolo, etc.). Cette aptitude quasi génétique de ces peuples à affronter les rapides et autres rochers et à maîtriser l'art du transbordement des pirogues et autres marchandises les a fait passer à la postérité. En effet, avec les vagues d'excursions occidentales dans la région, plus aucun explorateur, plus aucun récit d'aventures au-delà de Ndjolé n'omettra des noms tels qu'Okandé, Kota, Adouma, Shaké, Bakele, etc. Plus que quiconque avant et après lui, Pierre Savorgnan de Brazza reste et restera l'explorateur le plus admiratif des peuples qui habitent la « région de l'Ivindo ». Par sa plume de ses contemporains transcrivant les récits de ses voyages du Haut-Ogooué colonial, les peuples situés le long des berges navigables des cours d'eau sont présentés et décrits sous des traits positifs. Des kotas situés dans la zone du mont-otoumbi visités par l'explorateur en 1876 on peut lire :

Les Okotas occupent une des parties les plus dangereuses du fleuve ; ils sont très adroits payeurs. On les voit de village en village, dans leurs pirogues, appelées « pirogues moustiques », longues de deux à trois mètres et si étroites que l'homme qui les monte peut seulement s'y assoir en biais ; ils excellent à profiter de tous les contre-courants, évitent les remous et avancent assez vite en dépit des difficultés multiples que présente une telle navigation [...]. Les Okotas, avons-nous dit, excellent à éviter tout accident. Pendant la manœuvre, le voyageur novice ne doit qu'observer en silence et faire preuve de sang-froid, lorsque, par suite de faux mouvements ou par manque de force, la pirogue, quelquefois à demi pleine, se trouve entraînée, relancée en arrière, exposé à se briser contre les roches éparses. Presque toujours, les payeurs que nul ordre ou conseil ignorant n'aura troublés réussiront à jeter la pirogue dans un contre-courant ou dans une eau plus calme, pour reprendre ensuite avec courage la manœuvre manquée. (Brazza, 1992, p. 53).

Quant aux Okandé rencontrés dans à la Lopé au cours de la même période, il dit d'eux qu'ils sont « forts et adroits dans les rapides, courageux dans toutes les luttes contre le fleuve [...], ils avaient le monopole de la navigation [sur l'Ogooué] et tiraient leur richesse de cette situation commerciale exceptionnelle » (Brazza, 1992, p. 53).

Au point de vue économique, le Haut-Ogooué colonial, avec pour point d'ancrage la région de l'Ivindo, ne manque pas d'atouts. On y :

Décrit longuement la vie des populations au sol fertile [...]. Pratiquant sans soin une culture sur brulis de manioc, les Okota, Apingé, Okanda [...] vivaient surtout de la chasse et du commerce. Le principal commerce était l'ivoire, échangé contre les

produits européens qui passaient de tribu en tribu en respectant les monopoles de chacune. (Brazza, 1992, p. 18).

Dans un contexte de fin du 19^e siècle marqué par les luttes des puissances occidentales pour l'acquisition des zones d'influence en Afrique en général et en Afrique équatoriale en particulier, la configuration hydro géographique de la région de l'Ivindo et la pugnacité des peuples y vivent ne laissent pas insensibles les explorateurs et théoriciens français de la colonisation. L'issue de la Conférence de Berlin de 1884-1885, jugée défavorable à la France au profit de ses adversaires (Belgique, Allemagne, Angleterre, etc.) a vite convaincu les autorités françaises de hâter l'occupation effective de la région du Haut-Ogooué colonial et son centre névralgique qu'est la région de l'Ivindo. Dans une perspective géostratégique visant à éliminer les velléités impérialistes des adversaires de la France au Gabon, Pierre Savorgnan de Brazza, devenu entretemps Commissaire général du Congo français, va rapidement se muer en avocat des intérêts économiques français en militant pour l'avènement du capital privé dans la région du haut-fleuve. Dans un premier temps, il n'hésite pas à fermer la région toute entière au commerce :

Le but à poursuivre était de préparer la fondation de compagnies coloniales destinées à substituer leur action à celle du gouvernement dans certaines parties du territoire ou leur intervention paraît désirable ou même s'impose, ce qui est le cas pour le bassin de l'Ogooué en amont de N'Djolé. (Brazza, 1992, p. 236).

Avec la matérialisation de sa vision, Pierre Savorgnan de Brazza intégrait la région de l'Ivindo et l'ensemble des populations qui y vivaient dans un vaste projet impérialiste de la France en Afrique équatoriale. La constitution de la Société Commerciale, Industrielle et Agricole du Haut-Ogooué (Société du Haut-Ogooué/SHO) en plein cœur du Haut-Ogooué colonial au cours de la décennie 1890 va finir de lier le destin de la « région de l'Ivindo » à celui de la France en amont de N'Djolé.

II- L'avènement de La Société Commerciale, Industrielle et Agricole du Haut-Ogooué (SHO) ou la mise sous tutelle de la « région de l'Ivindo » selon le projet de Pierre Savorgnan de Brazza

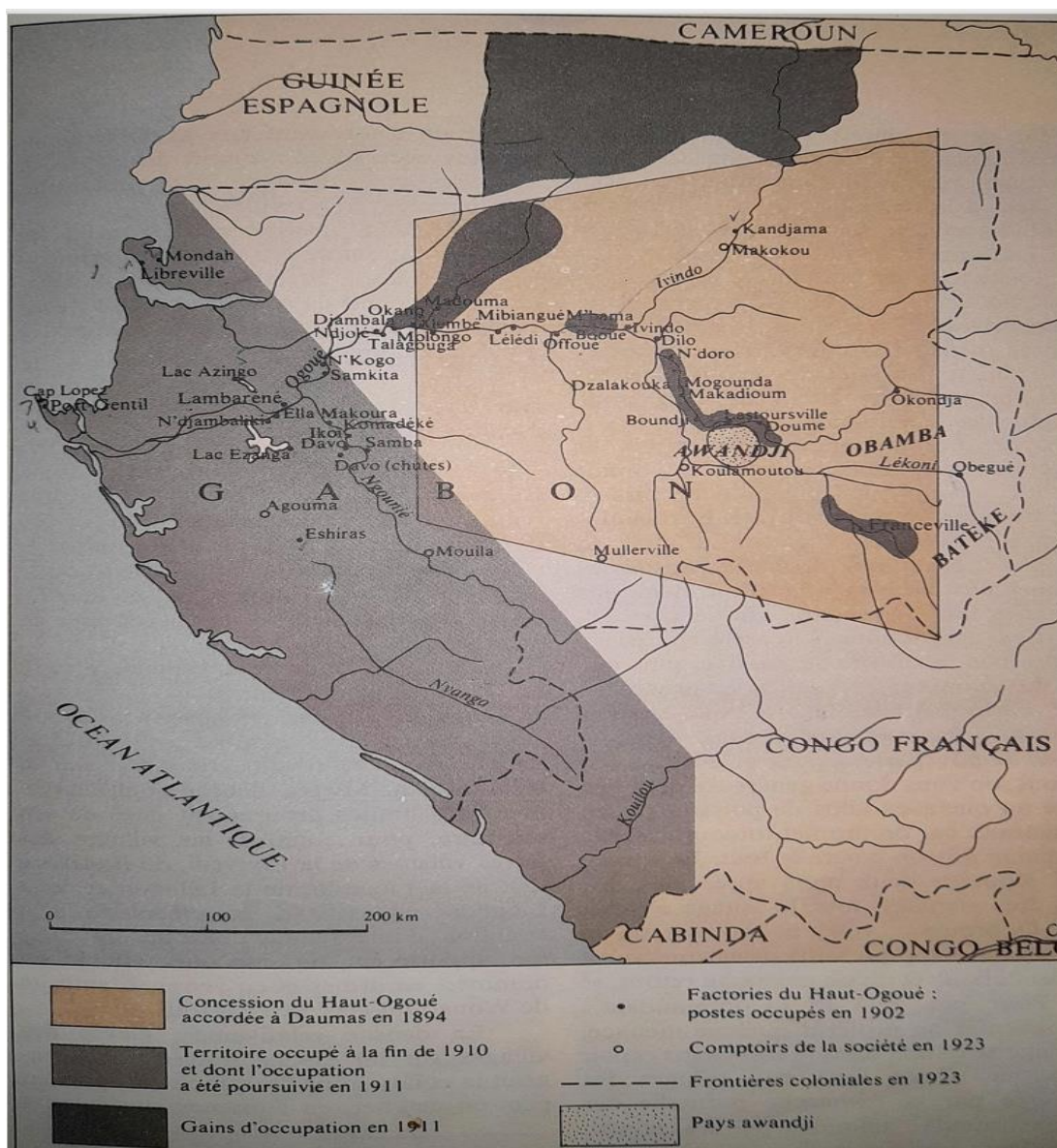
En 1893, le dessein géostratégique de de Brazza en Afrique équatoriale et au Gabon en particulier prend forme avec l'avènement, le 30 octobre 1893, de la première concession privée d'exploitation à l'origine de la Société du Haut-Ogooué. Cette première compagnie privée de colonisation en Afrique équatoriale englobait l'ensemble de la région de l'Ivindo, de Ndjolé à Mouloundou voire au-delà.

1- La privatisation de la région de l'Ivindo par la SHO : un dessein économique soutenu par Pierre Savorgnan de Brazza

Selon le vœu de l'explorateur et avec la bénédiction du gouvernement, la France se constituait une « chasse gardée » au cœur du Gabon au détriment des commerçants étrangers, les Britanniques notamment, accusés de saper l'influence française (Cf. carte 2 ci-dessous).

Carte 2

La Concession du Haut-Ogooué dans le Gabon colonial et son emprise sur la région de l'Ivindo



Source : C. Coquery-Vidrovitch, « Wongo ou la révolte d'un chef gabonais contre l'impôt et le travail forcé, dans C.-A. Julien (dir.), *Les Africains Tome XI*, Paris, Editions Jeune Afrique, 1983, p. 275.

C'est avec le commerçant de plus important du Gabon, M. Daumas, installé dans le territoire depuis 1865, que le gouvernement signe, le 30 octobre 1893, la convention concédant : la libre disposition en jouissance pleine et entière durant une période de trente années consécutives, de tous les territoires du domaine colonial compris dans le bassin supérieur de l'Ogooué ; la disposition exclusive et gratuite de toutes les installations officielles actuellement établies dans le bassin du Haut-Ogooué, non compris N'Djolé. La colonie s'engage en outre à concéder à la société en pleine propriété tous les terrains qui seront mis par elle en exploitation effective, à lui réserver la recherche et l'exploitation des mines, à lui concéder celles qu'elle mettra en exploitation [...]. En contrepartie, M. Daumas s'engageait à fonder [...] une société anonyme au capital minimum de deux millions de francs, tous les membres du conseil

*d'administration devront être français et choisis, autant que possible, dans le monde industriel et commercial au courant des choses d'Afrique*⁹⁴.

Comme on peut le constater sur la carte 2 et la note relative à la constitution de la SHO y relative, la France tente de préserver sa prééminence dans le Haut-Ogooué colonial avec pour but la préservation de ses intérêts géostratégique, politique voire économique au cœur du Gabon. Dans cette optique, elle intégrait de fait la région de l'Ivindo, sa population et les ses supposées richesses dans un vaste dessein impérialiste destiné à faire d'elle une importante puissance coloniale en Afrique au sud du Sahara.

Pour la région de l'Ivindo et sa population, cette nouvelle évolution de la situation marquait la fin d'une période. En effet, avec cette forme de « privatisation » de l'espace signifiait en réalité la fin de la libre circulation des « Ogivins » sur les fleuves et cours d'eau navigables de la région, la fin de la navigation en amont et en aval de l'Ogooué, la fin des échanges économiques entre les différents groupes humains au sein et à l'extérieur de la concession dite du Haut-Ogooué colonial, la fin des productions artisanales et vivrières destinées à leur propre confort et surtout la fin de l'espoir d'une vie meilleure grâce à l'essor des échanges économique mettant en scène les produits manufacturés occidentaux et les produits naturels locaux tels que l'ivoire, la caoutchouc, l'huile de palme, etc.

Matérialisant cette nouvelle approche de l'aventure coloniale dans la région de l'Ivindo, la SHO organise un quadrillage systématique de la région, grâce à une politique d'occupation effective et rigoureuse des points d'échange et zones de navigation stratégiques.

2- De la « privatisation » de l'Ivindo et sa région à la maltraitance systématique des Hommes valides : les limites de la vision de Pierre Savorgnan de Brazza.

Donnant son avis sur l'avènement du régime concessionnaire dans l'espace gabonais en général, le docteur Albert Schweitzer décline une réalité pratique traduisant le véritable sens de la concession d'exploitation :

L'administration affirme pour quelques dizaines d'années un vaste territoire à une société disposant de capitaux [dans les faits], à charge pour elle de mettre en valeur. Aucun autre commerçant n'a le droit de s'y établir. Toute concurrence étant ainsi supprimée, les indigènes tombent dans une étroite dépendance de la société et de ses agents. Quoique sur le papier les droits de souveraineté du gouvernement demeurent réservés, en fait, la société commerciale se substitue plus ou moins à lui dans la plupart de ces droits, en particulier quand l'indigène doit lui payer les impôts sous forme de produits agricoles ou en prestations, impôts qu'elle transmet ensuite en espace à l'administration coloniale [...]. Mal dirigée [la concession] peut aboutir à ce résultat que l'indigène est livré à la société commerciale comme une chose privée de tous ses droits. (Schweitzer, 1953, p. 151).

Le quadrillage de la région de l'Ivindo se traduit sur le terrain par l'installation ou la création des factoreries⁹⁵ sur l'ensemble de la région selon l'orientation Alembé-Franceville,

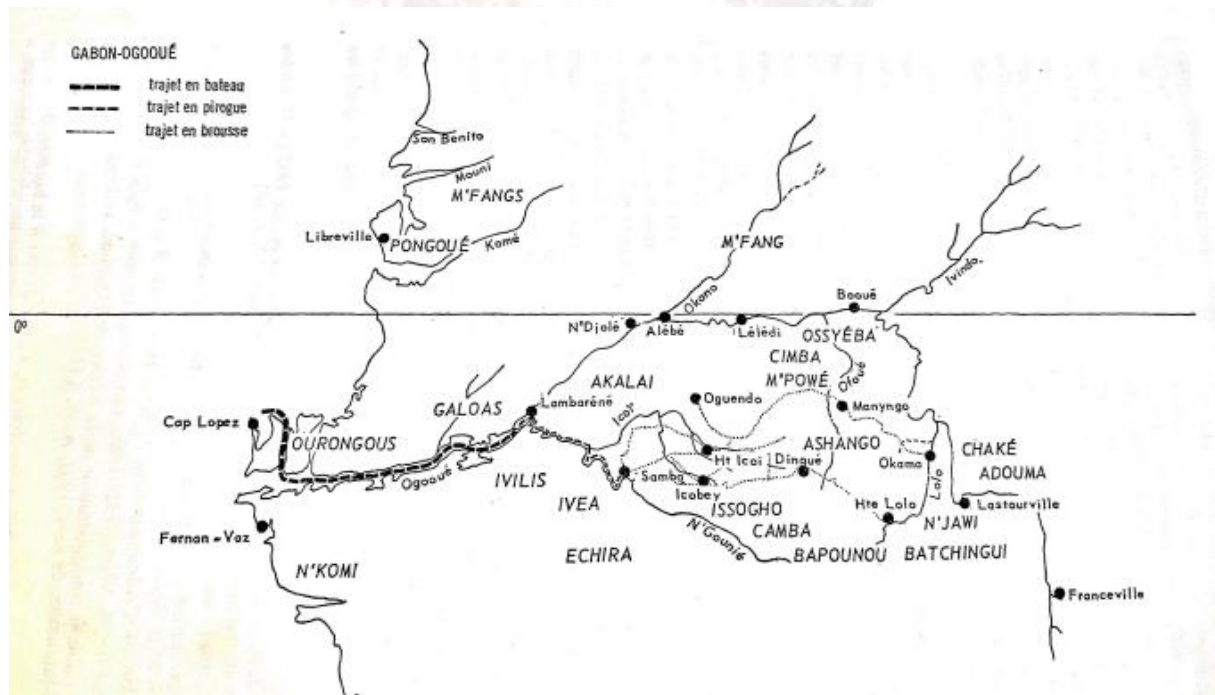
⁹⁴ ANOM, Fonds GGAEF, Série Q, Sous-série 8Q, Carton 8Q59, Société du Haut-Ogooué, Documents divers, année 1954.

⁹⁵ La factorerie est une vaste pièce servant de magasin ; elle est aussi assimilée à une boutique ou sont stockées et

« de préférence au débouché des affluents permettant de gagner l'arrière-pays » (Coquery-Vidrovitch, 2001, p. 380). Le croquis 1 ci-dessous donne une idée de l'emprise de la SHO sur la région de l'Ivindo et les cours d'eau navigables qui irriguent cet espace grouillant de vie et d'activité :

Croquis 1 :

Emprise des factoreries de la SHO dans la « région de l'Ivindo » et les peuples qui y vivent (1897)



Source : C. Coquery-Vidrovitch, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1889-1930*, Paris, EHESS, 2001 p. 380

Le croquis 1 nous donne une idée de la stratégie économique et d'occupation de l'espace développée par la SHO dans le « Haut-Ogooué colonial » et dans la région de l'Ivindo en particulier. Depuis Ndjolé, on peut se faire une idée nette du processus de quadrillage du terrain afin non seulement de capter l'ensemble des produits naturels de la région, mais surtout empêcher à des tiers de développer des relations commerciales avec les populations locales. Qualifiant cette approche économique, l'économiste Elsa Assidon n'hésite pas à parler de commerce captif (Assidon, 1989, p. 148).

Ainsi, dans la région de l'Ivindo, l'entreprise incite voire impose des populations la livraison sans discontinuité des produits tels que l'ivoire, le caoutchouc, les bois rares, l'huile de palme, etc. Sous la contrainte et les menaces en tous genres, Kota, Fang, Akele, Apindji, Okande, Adouma, etc. envahissent les forêts en quête d'essences naturelles ou de pointes d'ivoire. Des familles voire des villages entiers de la contrée sont parfois obligés de se déplacer

vendus produits africains et marchandises occidentales.

et vivre en forêt, délaissant ainsi les villages et les plantations vivrières. Entre la fin de la décennie 1890 et le début des années 1920, les exigences économiques de la SHO déstabilisent l'équilibre naturel de la région de l'Ivindo. Hommes, femmes enfants et même les vieillards sont mis à contribution parfois au péril de leurs vies. La misère, la crise démographique et la transhumance sont autant de maux qui sèment le chaos et la désolation dans la région.

À côté des factoreries et des conditions inhumaines de la production et la livraison des produits, la SHO accapare « Ogivins », les payeurs et leurs moyens de transport (les pirogues) notamment, pour son seul et unique profit. Les hommes valides et susceptibles d'être enrôlés comme porteurs (il est question de soulever en moyenne 50 kg par personne sur des distances de plus de 200 voire 300 km) ne sont pas non plus épargnés. Ces travailleurs n'échappent pas non plus à la pression de l'entreprise. Essentiels à la survie des activités de l'entreprise, ces hommes et femmes assurent l'écoulement des produits de la région de l'Ivindo et du Haut-Ogooué colonial en général vers Ndjolé et la cote et font le chemin inverse avec les marchandises d'importation. Les convois des pirogues par exemple, presque essentiellement constitués par les Okandé, les Adouma, les Kota et les Fang se mettent en mouvement pendant les périodes des hautes eaux (Moutangou, 2013, p. 102). Les convois de pirogues, souvent composés d'impressionnantes pirogues assez grandes pour contenir un nombre élevé de rameurs (entre 25 et 30 rameurs par pirogue) et de marchandises mobilisent des dizaines d'embarcations et des centaines de payeurs. Devant chaque pirogue se tenaient souvent des hommes arborant des chapeaux de type occidental. En général, ils sont propriétaires des barques louées par l'entreprise ou sont engagés comme chefs d'équipes. Ils se munissent souvent de perches assez longues. Instruments appropriés pour affronter les rapides qui entravent la navigation dans la partie supérieure du fleuve, ces perches servent aussi à sonder les fonds des fleuves, à la recherche d'éventuels obstacles (rochers, troncs d'arbre, etc.) :

Les Adouma, dont l'habileté, la maîtrise et l'assurance sur l'eau sont indiscutables, constituent d'impressionnants convois avec des effectifs variant parfois entre 500 et 700 payeurs. A raison de cinq convois par an, les mobilisations annuelles dans ce groupe oscillent entre 2500 et 3500 hommes. Les convois Kota et Apindj comprennent en moyenne 40 payeurs. Enfin, les pirogues Fang d'Ella-Makoura contiennent entre 20 et 30 payeurs ; leurs convois de Ndjolé à Alembé mobilisent en moyenne huit pirogues, soit un total d'environ 150 hommes.⁹⁶

Les convois Okande sont bien connus et évalués du fait de l'utilisation par l'administration de leurs pirogues dans le cadre du service courant du poste de Boué. Dans ce cadre des activités de la SHO, environ 5000 Okande étaient mobilisés à l'année⁹⁷. Les conditions de rémunération de ces hommes étaient exécrables. En effet, selon une tradition qui remonte aux premiers voyages d'exploration, « l'entreprise passait des conventions verbales avec les groupes d'hommes aptes à la navigation. Par exemple, pour un trajet aller-retour entre Ivindo et Molongui correspondant à treize jours de navigation, chaque payeur percevait l'équivalent de 25 francs de salaire, le tout payable en marchandises »⁹⁸.

⁹⁶ ANOM, Fonds GGAEF, Série Q, Carton 8Q58, Réponse au questionnaire du Commissaire spécial auprès des sociétés concessionnaires, Année 1905.

⁹⁷ *Id.*

⁹⁸ *Id.*

Les porteurs recrutés dans la « région de l'Ivindo » n'étaient pas mieux lotis. « *Loin de leurs villages, les porteurs sont à la merci des agents de l'entreprise qui les utilisent jusqu'à l'usure. Quant aux fuyards, ils sont condamnés à mourir de faim dans la forêt ou réduits en esclavage par d'autres autochtones. Très peu parmi eux retournent indemnes dans leurs villages* » (Coquery-Vidrovitch, 2001, p. 200). Ainsi qu'on peut le constater à travers les lignes qui suivent, l'avènement de la SHO dans la région de l'Ivindo a entraîné de profonds bouleversements tant sur la gestion de l'espace naturelle que sur la vie des Hommes, les « Ogivins ». Pour autant, ces derniers ne sont pas restés sans réactions face à cette intrusion capitaliste dans leur milieu naturel.

III- Les formes de résistances « ogivines » à l'intrusion coloniale

L'intrusion occidentale en Afrique en général et dans la région de l'Ivindo en particulier, avec ses corollaires que sont la coercition, contrainte, les privations, les humiliations et les abus en tous genres n'a pas laissé insensibles des autochtones. À l'échelle de la colonie du Gabon, des actes de protestation voire des révoltes contre les pratiques et agissements de la SHO, bras séculier de l'état français dans l'arrière-pays, sont signalés dès la fin du 19^e siècle (Metegue N'Nah, 1981, p. 123).

1-Sabotages et dérobades : les formes de résistance passives

Les démêlés entre les « Ogivins » et les nouveaux « maitres » de la « région du Haut-Ogooué colonial ont été signalés presque aussitôt l'installation de la SHO effective vers 1897. Si l'on en croit Catherine Coquery-Vidrovitch :

Avant la Première Guerre mondiale, Le Gabon restait le pays le plus mal connu [...] ; seules les populations maritimes, connues depuis longtemps, étaient soumises seules elles avaient payé l'impôt. Au nord, tout le pays fang, région côtière, Woleu Ntem et Ivindo, était défiant. On en était encore à acheter le concours des premiers chefs de la région de Libreville [...]. Vers le sud, les Bakota de la rive droite de l'Ogooué [...] les peuples de l'Offoué et de la Lolo, qui paraissaient être les plus importants, demeuraient impénétrables. (Coquery-Vidrovitch, 2001, p. 78).

En 1905 par exemple, la tension entre les populations de la « région de l'Ivindo » et les représentants de la SHO est telle que l'administrateur colonial de la région s'est vu obligé de sortir de sa réserve :

*La situation politique de la région apparait médiocre dans son ensemble. On a l'impression que les indigènes, à quelque race qu'ils appartiennent, tolèrent notre domination, mais ne l'acceptent pas. Une hostilité sourde, une résistance à peine déguisée, parfois même nettement déclarée, marquent les relations qu'ils entretiennent avec nous.*⁹⁹.

Sur le terrain, des cas de sabotage et/dérobades sont signalés. En 1910, l'administrateur de la subdivision de Makokou signale l'effervescence populaire des villages situés autour des postes administratifs :

⁹⁹ ANOM, Fonds GGAEF, Série D, Sous-série 4(1)D, Carton 4(1)2, Ndjolé, Rapport du Capitaine Curault, Administrateur de la région de l'Ogooué, sur les événements survenus dans la région de La Lara, Année 1907.

Les villages nombreux au moment [de la création des postes, ont émigré au loin. Il semble impossible aux détachements qui les occupent de trouver, sur place, un poulet pour les Européens ou un bâton de manioc pour les indigènes. Les quelques villages qui viennent de reprendre confiance s'éloignent à nouveau.¹⁰⁰.

Toujours dans la région de l'Ivindo, précisément à Madjingo, Kakaboine et dans le Haut-Djadié, on note la dissémination des populations dans les campements de forêt pour se soustraire aux exigences de la SHO et de l'administration¹⁰¹. Pendant la Première Guerre mondiale les rapports administratifs signalent par exemple que la subdivision de Foula, dans l'Ivindo, sert de refuge à tous les réfractaires de la « région de l'ivindo » :

Cette région de Foula est devenue, en effet, le refuge de tous les dissidents des subdivisions administratives voisines, de tous les éléments d'agitation et de trouble de la contrée. Il s'est créé, tout récemment même, une association fétichiste, les Benguis, pour inciter les populations à se déplacer.¹⁰².

Ces actes d'insoumission voire de sabotage sont autant de preuves que les populations « Ogivines » ne sont pas demeurées sans réaction face à l'intrusion occidentale et aux agissements souvent inhumains des traitants au service de la SHO. Il faut y voir dans ces actes de défiance passive les d'un refus manifeste de participer à un projet impérialiste dans lequel elles ne trouvent guère leur compte. Ainsi, il n'est donc pas étonnant que certaines de ces populations de la « région l'Ivindo » se soient lancées dans la lutte armée.

2-Ngoua-Midoumbi : un résistant ogivin contre l'impérialisme français

L'histoire des luttes armées contre la domination coloniale au Gabon a fait l'objet de nombreux travaux. Les expériences d'Emane Tolé dans la région de Ndjolé, Nyonda Makita dans la région de Moabi, Mbome-a-Nyangue dans la région de Mouila et surtout Wongo en pays Awandji demeurent le plus connues. En marge de ces mouvements suffisamment documentés et archivés, d'autres mouvements de résistances ont aussi marqué l'histoire du Gabon. C'est le cas de la résistance organisée par Ngoua-Midoumbi, un chef traditionnel de la région de Mikongo, en plein cœur de la région de l'Ivindo. Bien que les informations tirées des archives restent parcellaires au sujet de cette révolte, il serait intéressant que les chercheurs et fils de la région portent aussi leur attention sur ce personnage. À cet effet, les enquêtes de terrain et autres entretiens oraux peuvent s'avérer utiles. En attendant, on peut noter à lecture des archives disponibles que c'est en 1906 que l'administration coloniale prend la mesure de la résistance de Ngoua-Midoumbi, chef du village Mikongo. Selon le rapport du Capitaine Curault, Ngoua-Midoumbi était en rébellion ouverte depuis 1903 :

Dès le mois de juillet 1903, le lieutenant Sockel s'occupe de Ngoua-Midoumbi. Sur l'ordre du Commissaire général, il se rend au village de Mikongo avec 34 tirailleurs. Accueilli à coup de fusil, il pénètre dans le village et s'y maintient pendant trois heures. N'ayant pas les moyens d'étendre son action et de la faire soutenir assez longtemps, il

¹⁰⁰ ANOM, Fonds GGAEF, Série D, Sous-série 4(1)D, Carton 4(1)D5, M'Vadi, Rapport du Capitaine Debieue, Administrateur de la Circonscription de l'Ivindo, Sur la situation politique dans le bassin de l'Ivindo, Année 1910.

¹⁰¹ ANOM, Fonds GGAEF, Série D, Sous-série 4(1) D, Carton 4(1)D9, Circonscription de l'Okano, Rapport politique du mois d'avril, Année 1912.

¹⁰² ANOM, Fonds GGAEF, Série D, Sous-série 4(1)D, Carton 4(1) D14, Circonscription du Moyen-Ogooué, Rapport politique du mois de juin, Année 1916.

se retire sur Booué, serré de près par les partisans de Ngoua-Midoumbi. Celui-ci parle d'abord de soumission et envoie une pointe d'ivoire à Booué à titre d'amende. Mais comme depuis cette époque aucune action militaire n'est renouvelée, la retraite si sage et si bien exécutée du lieutenant Sockel est habilement exploitée par Ngoua-Midoumbi qui renforce son prestige. Les [autochtones] mécontents [de la pénétration occidentale] vont journallement grossir les partisans de Ngoua-Midoumbi, ce chef qui jouit d'une autorité morale. [Certains autochtones] ont répondu au sergent Aubry en tournée de perception d'impôt dans la région qu'ils ne pouvaient payer l'impôt aux Blancs, puisqu'ils le payaient à Ngoua-Midoumbi.¹⁰³

Comme on peut le voir, l'intrusion occidentale dans la région de l'Ivindo et le projet de Pierre Savorgnan de Brazza de faire participer la région toute entière au projet impérial de la France en Afrique équatoriale n'a pas laissé insensibles les Hommes de cette contrée. Par tous les moyens possibles, ils se sont opposés à la progression de la civilisation occidentale, perturbant par la même occasion le dessein géostratégique de la France au Gabon.

Conclusion

Au cours de la deuxième moitié du 19^e siècle la « région de l'Ivindo », grâce au dessein de Pierre Savorgnan de Brazza, est devenue un instrument au service du projet impérialiste de la France en Afrique équatoriale :

Je dois signaler l'importance commerciale et surtout politique que va prendre le Gabon par l'Ogooué, et la partie encore inoccupée de la côte qui s'étend jusqu'aux possessions portugaises de l'Angola... la nation européenne qui aura su prendre position sur la partie de la côte, qui sera débouché naturel de cette immense voie de communication, aura créé un immense marché à son activité commerciale dans un pays que la facilité des communications que la nature y traça appelle fatalement à un immense avenir. (Mouckaga, 2013, p. 109.

De l'espoir suscité par les projets élogieux de l'explorateur la région a vite plongé dans le chaos du fait des agissements de la SHO et ses agents. Couvert et protégée par le gouvernement français au nom de la sauvegarde des intérêts géostratégiques de la France dans le bassin du Congo, cette entreprise n'a fait que semer le chaos et la désolation chez les « Ogivins ». Déterminés à sauvegarder leur intégrité face à la violence et aux privations, ces derniers y ont opposé une résistance farouche mais vaine face aux armes occidentales bien plus sophistiquées que les leurs. Il n'est donc pas étonnant qu'à la fin du contrat de concession de la SHO en 1923, le « Haut-Ogooué colonial » et la « région de l'Ivindo » se retrouvent ruinés et dévastés au double point de vue humain et économique.

Sources et Bibliographie

Sources d'Archives (Archives Nationales d'Outre-Mer/Aix-en-Provence/ France)

ANOM, Fonds GGAEF, Série Q, Carton 8Q58, Réponse au questionnaire du Commissaire spécial auprès des sociétés concessionnaires, Année 1905.

¹⁰³ ANOM, Fonds GGAEF, Série D, sous-série 4(1)D, Carton 4(1)D2, Ndjolé du capitaine Curault..., *op. cit.*

ANOM, Fonds GGAEF, Série D, Sous-série 4(1)D, Carton 4(1)2, Ndjolé, Rapport du Capitaine Curault, Administrateur de la région de l'Ogooué, sur les événements survenus dans la région de La Lara, Année 1907.

ANOM, Fonds GGAEF, Série D, Sous-série 4(1)D, Carton 4(1)D5, M'Vadi, Rapport du Capitaine Debieuve, Administrateur de la Circonscription de l'Ivindo, Sur la situation politique dans le bassin de l'Ivindo, Année 1910.

ANOM, Fonds GGAEF, Série D, Sous-série 4(1) D, Carton 4(1)D9, Circonscription de l'Okano, Rapport politique du mois d'avril, Année 1912.

ANOM, Fonds GGAEF, Série D, Sous-série 4(1)D, Carton 4(1) D14, Circonscription du Moyen-Ogooué, Rapport politique du mois de juin, Année 1916.

ANOM, Fonds GGAEF, Série Q, Sous-série 8Q, Carton 8Q59, Société du Haut-Ogooué, Documents divers, année 1954.

Bibliographie

Ambouroué Avaro J., (1981), *Un peuple gabonais à l'aube de la colonisation. Le Bas-Ogoe au XIX^e siècle*, Paris, Karthala.

Assidon E., (1989), *Le commerce captif. Les sociétés commerciales françaises de l'Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.

Coquery-Vidrovitch C., (1983), « Wongo ou la révolte d'un chef gabonais contre l'impôt et le travail forcé, dans Julien (Charles André) (dir.), *Les Africains Tome XI*, Paris, Editions Jeune Afrique.

Coquery-Vidrovitch C., (2001), *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1889-1930*, Paris, EHESS.

Koumabila J-R. (2015), *Un choix de liberté. La guerre de Wongo au Gabon (1928-1930)*, Yaoundé.

Metegue N'Nah N., (1981), *L'implantation coloniale au Gabon : résistance d'un peuple. Tome 1*, Paris, L'Harmattan.

Mouckaga H., (2013), *Les déportés politiques au bagne de Ndjolé (Gabon) 1898-1913. L'Almamy Samory Touré, Cheikh Amadou Bamba Mbacké, Dossou Idéou, Aja Kpoyizoun, et les autres*, Paris, L'Harmattan.

Moutangou F. A., (2013) *Une entreprise coloniale et ses travailleurs : La Société du Haut-Ogooué et la main-d'œuvre africaine (1893-1963)*, Thèse de doctorat d'histoire, Université de Toulouse 2-Le Mirail.

Pourtier R. (1989), *Le Gabon. Tome 1 : espace-histoire-société*, Paris, L'Harmattan.

Savorgnan de Brazza P., (1992), *Au cœur de l'Afrique. Vers la source des grands fleuves 1875-1877*, Paris, Phébus, Coll. « D'Ailleurs ».

Schweitzer A., (1953), *À l'orée de la forêt vierge : récits et réflexions d'un médecin en Afrique équatoriale française*, Paris, Albin Michel.